

Matières		Choix	COEFF	ECTS	VH
SEMESTRE 1 accompli à CYU - 30 ECTS			30	30	243
Perfectionner et compléter ses compétences en droit social	2 UE obligatoires :		21	21	162
	UE 1 : Développer ses capacités d'expertise dans son domaine de spécialité		14	14	98
	2 CM assortis de 2 TD obligatoires :				
	● CM Droit du travail approfondi 1	☐	7	7	33
	● TD Droit du travail approfondi 1	☐			15
	● CM Droit de la sécurité sociale	☐	7	7	33
	● TD Droit de la sécurité sociale	☐			15
	UE 2 : Acquérir des savoirs disciplinaires complémentaires		7	7	66
	Choisir 2 CM entre :				
	● Introduction au droit international privé	☐	3,5	3,5	33
Maîtriser les domaines juridiques étroitement liés au droit social	● Droit des assurances	☐	3,5	3,5	33
	● Droit des sûretés	☐	3,5	3,5	33
	& Choisir 2 CM entre :				
	● Le CM non pris dans l'UE2 du bloc 1 :	☐	3,5	3,5	33
	● Droit des fusions-acquisitions	☐	3,5	3,5	33
Communiquer dans un contexte international	● Droit de la santé 1 : organisation du système de santé	☐	3,5	3,5	33
	Choisir 1 TD de langue entre :				
	● Anglais	☐	2	2	15
Valoriser son engagement dans la société	● Espagnol	☐	2	2	15
	Enseignements soumis aux Points Bonus : Les points bonus attribués peuvent majorer la moyenne semestrielle d'un maximum de 0,5 point. Quand l'étudiant réalise 2 activités, les points bonus obtenus pour chacune des activités se cumulent dans la limite de 0,5 point supplémentaire par semestre. Chaque activité est évaluée par une note sur 20. Le barème d'attribution de points bonus au semestre est le suivant : 0 à 9,99/20 : 0 point; de 10/20 à 11,99/20 : 0,1 point; de 12 à 13,99/20 : 0,15 point; de 14 à 15,99/20 : 0,2 point; de 16 à 20/20 : 0,25 point La moyenne semestrielle de l'étudiant prise en compte par le jury est la moyenne résultant des notes obtenues dans les différentes évaluations prévues par la maquette majorée des points bonus acquis. En cas de redoublement, les points bonus au titre de l'année N ne sont pas conservés pour l'année N+1. La liste des activités éligibles aux points bonus et l'attribution des points bonus sont validés par la commission dédiée de l'établissement (cf. détails sur la page points bonus sur www.cyu.fr)				

UE : Unité d'enseignement - **COEFF** : Coefficient - **ECTS** : Système de Transfert de Crédits Européens - **VOL** : Volume horaire

2026-2027
Master 1 Droit social
Parcours Droit social franco-Italien
En partenariat avec l'Università degli Studi di Milano
(étudiants CY)

M1 DS It



Matières		Choix	COEFF	ECTS	YH
SEMESTRE 2 accompli à l'UNIMI - 30 ECTS			30	30	240
Développer son expertise en droit social italien	<u>3 CM obligatoires :</u>		18	18	150
	● Diritto del lavoro base 2	☐	6	6	60
	● Diritto della sicurezza del lavoro	☐	6	6	45
	● Diritto sindacale e relazioni industriali	☐	6	6	45
Approfondir ses connaissances en droit social européen	<u>1 CM obligatoire :</u>		6	6	45
	● European Labour Law	☐	6	6	45
Identifier les interactions entre droit social et droit de l'environnement	<u>1 CM obligatoire :</u>		6	6	45
	● Labour Law and Environmental Sustainability	☐	6	6	45
Perfectionner ses compétences linguistiques	<u>1 EC facultatif soumis au PB</u>		PB	PB	PB
	<i>Les points bonus attribués peuvent majorer la moyenne semestrielle d'un maximum de 0,5 point.</i> <i>Les points bonus/supplémentaires sont ajoutés au total des points après application des coefficients.</i>				
	● Anglais juridique	☐			

UE : Unité d'enseignement - **COEFF** : Coefficient - **ECTS** : Système de Transfert de Crédits Européens - **YH** : Volume horaire